

ECOLE PRIMAIRE BIZANET 53 Avenue Maréchal Randon GRENOBLE Tel: 04 76 42 00 66 Courriel: ce.0382286d@ac-grenoble.fr Web : www.ac-grenoble.fr/ecole/bizanet.grenoble/v2	APEB Association des parents de l'école Bizanet lapeb@free.fr
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 MARS 2016	
<u>Les Enseignants présents :</u> Hervé Ranville, Directeur, Françoise Fourel Nathalie Chigé, PS, Camille Pondeyrand, PS Florence Durand, PS/MS, Sarah Descombes, MS/GS,	<u>Les représentants des parents présents :</u> Virginie ROCHETTE, Guillaume NORD, Mokhtaria SALEH et Valérie BRIALON
Représentant élu de la commune : Mr Claude Couttaz	

La vie de l'école :

C'est le premier conseil d'école uniquement dédié à la partie maternelle de l'école Bizanet. Il nous semblait justifié de le faire compte tenu de la spécificité de certains problèmes qu'on n'a pas le temps d'évoquer lors du conseil de toute l'école. Le conseil se prononce pour le renouvellement de cette initiative

Vous trouverez dans ce compte rendu des informations générales que vous ne connaissez pas forcément et des éléments plus ponctuels.

Effectifs :

PS : 29	PS/MS : 28	MS/GS : 28	MS/GS : 27
----------------	-------------------	-------------------	-------------------

Il y a de nombreux mouvements (départs et arrivées) en cours d'année, qui ne sont pas forcément comptabilisés dans les budgets prévisionnels de la mairie. Ils se compensent entre la maternelle et l'élémentaire, mais l'organisation actuelle impose une double comptabilité :

- *Est-ce qu'une simplification serait possible ? (une seule école, un seul compte de coopérative, donc une seule comptabilité et plus de courrier en double...)*

Il y a des nouveaux programmes depuis cette année. L'équipe pédagogique actualise les contenus proposés aux enfants et les livrets de suivis des élèves.

L'information des parents :

- Se fait via les cahiers de liaison, le livret scolaire et les échanges avec les professeures. Des rendez vous individuels avec les parents sont organisés pour tous les élèves en plus des réunions de classe.
- L'information municipale : les référents périscolaires s'en occupent souvent. C'est une amélioration.
- Lors des grèves, l'association de parents (APEB) se mobilise pour que l'accueil des enfants puisse être assuré sur le temps du repas.

Les projets et actions :

- Classe de découvertes : cette année toutes les classes ont pu aller 4 jours à la maison des collines. Des dossiers de demande ont été faits pour l'année prochaine.
- Dans le cadre de la partie science du projet d'école les élèves vont cultiver un potager dans la cour (en prolongement de leurs découvertes de la maison des collines).
- La chorale : présentation prévue **le vendredi 8 avril à 15h15**
- Kermesse prévue **le 17 juin à 18h** dans la cour de l'école maternelle. Elle nécessite la participation des parents.
 - **Une réunion d'organisation est prévue le 22/03/16 à 20h30 à l'école dans la salle des maîtres.**

Les partenariats :

- Avec la Maison Des Habitants, actions de sensibilisation auprès des familles.
- Avec les crèches : journées de portes ouvertes, projet « un bébé un livre », la grande lessive (projet artistique) > voir sur le site de l'école pour des précisions.

L'action de la ville :

La commune est en charge des locaux, du personnel municipal (Atsem, entretien, restauration) et du budget de fonctionnement de l'école

Ménage :

- Le personnel municipal s'investit fortement pour que l'école soit propre.
- Le ménage se fait en partie sur le temps scolaire et périscolaire. Lors de l'accueil périscolaire du matin, des parents arrivent, des enfants jouent, les enseignants préparent le matériel et le personnel de ménage zigzague entre les enfants avec une cireuse (machine/ personnel et fils électriques...) l'aspirateur ou le chariot avec les seaux et balais. Cela se poursuit parfois pendant les activités scolaires des enfants.
- Les enfants arrivent dans des locaux mouillés et aux fenêtres grandes ouvertes (au petit matin)...
 - La commune réfléchit mais n'a apparemment pas d'autre solution pour l'organisation du travail du personnel que de faire une partie du nettoyage sur le temps scolaire.
- Le ménage pendant les vacances n'étant plus fait par le personnel de l'école, les enseignants retrouvent une classe désorganisée qui leur fait perdre du temps.

Les atsems :

- Les nouvelles règles de remplacement sont pénalisantes pour l'école, conduisent à une surcharge de travail et probablement indirectement à une augmentation de l'absentéisme de ces personnels dont le métier a beaucoup changé depuis la réforme des rythmes scolaires.

Le service de santé :

- Des interventions de l'orthophoniste de la ville sont prévues pour sensibiliser et informer les parents sur l'apprentissage du français, la lecture
 - le 10 mai à 16h pour les parents des Moyens et des Grandes Sections
 - le 28 juin à 17h30 pour les PS et les nouveaux arrivants en PS de la rentrée prochaine.
- Les dépistages sensoriels en Moyenne Section et les bilans de santé (dont dentaire) en Grandes Section sont réalisés chaque année. Ils se poursuivront l'année prochaine.

Les aménagements extérieurs :

- Les arbres malades sont régulièrement remplacés : nous avons choisi de mettre des fruitiers (pommier, poirier, cerisier).
- L'installation de Jeux dans la cour est confirmée courant avril : le directeur avait demandé que la commune présente le projet AVANT sa réalisation afin que des remarques puissent être faites sur le matériel choisi, son implantation, de façon à éviter les erreurs et malfaçons (récurrentes lors des installations dans l'école cf portes et stores en élémentaire).
- Les points d'attache des anciens jeux doivent être pris en compte (ils se dégradent et vont bientôt présenter un danger).
- Le revêtement irrégulier du sol cause des chutes des élèves et des problèmes de propreté (immenses flaques, accumulation de boue).
- Le sable : c'est un jeu passionnant pour les enfants qui répond à leurs besoins. Il contribue au bon déroulement des récréations et des temps de jeux du périscolaire. Nous rassurons les parents sur son utilisation : il n'est en service qu'aux beaux jours et donc les éventuels problèmes d'hygiène évoqués cet hiver par quelques parents ne viennent pas du sable de l'école qui n'a pas été accessible depuis novembre.
 - Le conseil se prononce contre son éventuelle suppression ... qui conduirait les enfants à aller gratter autour des arbres... ou dans les zones de terre de la cour....
- La cour n'a été nettoyée que 4 fois cette année alors que le planning prévoyait 8 interventions de la propreté urbaine : cela crée une surcharge de travail qui oblige le personnel Atsem à changer de très nombreux enfants et le personnel de ménage à nettoyer une école salie par la boue de la cour.
 - La réduction de crédit affecte ce service et il n'y aura l'année prochaine que 4 nettoyages.

Les aménagements intérieurs :

- Il y a une flaque dans le couloir de l'étage à chaque pluie (signalée depuis plusieurs années) du fait du mauvais état des huisseries
- Un store s'est décroché, et doit être réparé (risques d'arrachement).

Le périscolaire :

- Fonctionnement : Une nouvelle responsable a pris en charge la coordination des animateurs du périscolaire (matin/midi/soir) France Bernard peut être jointe (SMS ou Tel au 06 43 44 54 09). Cette arrivée se traduit par une meilleure organisation, une meilleure qualité de l'animation et une meilleure sécurité (notamment lors des sorties). Nous espérons qu'elle sera là l'année prochaine.
- La qualité du recrutement des animateurs est irrégulière ce qui est parfois inquiétant.
- Partage des locaux et du matériel : depuis 3 ans que le matériel de l'école est de plus en plus utilisé au périscolaire, il est usé, voire dégradé. En concertation avec la coordinatrice, les points suivants ont été décidés :
 - Feutres, papiers, ou jeux pédagogiques des classes : il n'y aura plus aucun usage du matériel ou des fournitures.
 - Pour le gros matériel, vélos achetés sur la coopérative : chaque jour 1h de récréation et 3h30 sur le temps périscolaire et l'antenne mairie refuse d'en assurer la maintenance.
Il semble logique de partager l'usage du matériel (plutôt que de tout acheter en double....) mais nous souhaitons qu'on puisse envisager une participation au renouvellement du matériel, ou des achats partagés.

Fonctionnement du périscolaire pour l'année prochaine, à la suite de la consultation effectuée par la mairie.

- Le rythme scolaire ne va pas changer. Mêmes horaires tous les jours, avec le mercredi matin travaillé.
- Les horaires du périscolaire vont être étendus jusqu'à 18h.
- Les élèves seront accueillis 2 jours gratuitement (choix libre des jours) et l'accueil deviendra payant à partir du 3ème jour.
- Les tarifs seront échelonnés selon Quotient Familial, avec un minimum de 16 €/ an et un maximum de 354 €
- L'organisation n'est pas encore définitive, mais les parents souhaitent une même organisation pour l'élémentaire et la maternelle.
- La mairie va prochainement informer largement les parents sur cette organisation.